NAÎTRE, GRANDIR et S'ÉPANOUIR



De la grossesse à l'adolescence

Le Département vous accompagne



DEUX SÈVRES LE DÉPARTEMENT 79

Accompagner les premiers pas de la parentalité et de la petite enfance

En Deux-Sèvres, plus de trois mille enfants voient le jour chaque année. Trois mille vies, trois mille adolescents puis adultes en devenir… trois mille citoyens à qui l'on souhaite donner le meilleur pour des vies réussies et épanouies.

Pour accompagner les premiers pas de la petite enfance, il est des guides. D'abord les parents mais aussi les grands-parents, les oncles et les tantes, les frères et sœurs, les assistants maternels. Il est également un guide institutionnel : le service de la Protection maternelle et infantile dont l'ensemble des missions vous est détaillé dans cette plaquette.

De la grossesse à l'adolescence, le Département des Deux-Sèvres soutient les enfants et leurs familles via son service Protection maternelle et infantile accessible à tous librement et gratuitement.

Pour bénéficier des services présentés dans ce document, nous vous invitons à contacter la Maison départementale des solidarités la plus proche de chez vous, structure départementale de proximité qui veille au bon développement et à la sécurité des enfants ainsi qu'à la situation sociale des foyers. Vous y rencontrerez des professionnels mobilisés pour aider la jeunesse à grandir, à bien grandir !



Coralie Dénoues
Présidente
du Conseil départemental
des Deux-Sèvres

Béatrice Largeau
Vice-Présidente
en charge des solidarités,
de la cohésion sociale
et de la protection de l'enfance



MA GROSSESSE

VOUS GUIDER,
DE LA GROSSESSE À LA NAISSANCE



- Comment faire suivre ma **grossesse** ?
- Quels sont **mes droits**, les démarches à suivre ?
- Qu'est-ce que **l'entretien prénatal précoce**, quand le faire, avec qui ?
- Comment se préparer à **devenir parents** ?
- Puis-je bénéficier d'une **aide à domicile** ?
- Comment **faire accepter** l'arrivée de ce nouvel enfant à son frère/sa sœur ?
- Dois-je voir une sage-femme après **l'accouchement** ?
- Qu'est-ce que le **prado** ?
- Quel **contraceptif** choisir après l'accouchement ?
- Vais-je **allaiter** au sein ou donner le biberon ?



Les professionels du département vous proposent une information, une écoute, un soutien.

Les sages-femmes assurent l'entretien prénatal précoce, la préparation à la naissance et à la parentalité, la consultation prénatale et post-natale.

Les puéricultrices et les médecins vous conseillent autour de l'allaitement, l'alimentation, le développement, l'hygiène, le sommeil, les activités d'éveil et la parentalité.



BIEN GRANDIR

Vous accompagner vous et votre enfant, jusqu'à ses 6 ans

- Je n'arrive pas à **comprendre mon bébé**. Que faire ?
- À quel moment lui proposer une **alimentation diversifiée** ?
- Où puis-je échanger sur mon expérience de parent?
- Quand dois-je **consulter** pour mon enfant ?
- À quel rythme faut-il **peser mon bébé** ?
- Qu'appelle-t-on **retard des acquisitions** ?
- Comment être sûr qu'il entend et voit correctement ?
- Mon enfant manque d'appétit, il mange très peu. Y a-t-il un risque pour sa **croissance** ?
- À partir de quel âge la visite chez un **dentiste** est-elle conseillée ?



Le Département vous propose des consultations assurées par un médecin et une puéricultrice.
Elles visent à s'assurer du bon développement de votre enfant par différents dépistages : visuel, auditif, langage...

Un bilan de santé des enfants de 4 ans est effectué en école maternelle ; il est pratiqué en moyenne section par une infirmière. Si besoin, l'enfant est également vu par un médecin.



FAIRE GARDER MON ENFANT

Vous aider à choisir un mode d'accueil



- **Où trouver une liste** d'assistants maternels agréés ?
- Quelles sont les différentes **structures d'accueil collectif** et leurs missions ?





En fonction de votre domicile, votre enfant peut être accueilli, ponctuellement ou de façon régulière, en crèche, halte garderie, jardin d'enfant ou jardin d'éveil. Ces structures d'accueil collectif proposent un projet éducatif et pédagogique à tous les enfants.

Agréés par le service PMI, les assistants maternels peuvent accueillir au maximum 4 enfants, le plus souvent à leur domicile ou en Maison d'Assistants Maternels (MAM). Ils sont rémunérés directement par les parents.

POUR TROUVER UN ASSISTANT MATERNEL

www.assmat79.fr

Vous pouvez aussi vous adresser aux mairies, à votre entreprise si elle dispose d'une structure d'accueil ou à un Relais petite enfance (RPE).

L'Agora·MDA
Maison des Adolescents

SOUTENIR LES ADOLESCENTS

ÊTRE À L'ÉCOUTE DES JEUNES... ET DES PARENTS

J'ai vécu un **événement difficile**,

Je voudrais prendre la **pilule**,

J'ai peur d'être **enceinte**,

J'ai décroché au lycée, je voudrais en parler,

Je ne sais pas comment **aider mon enfant** face à une situation compliquée,

Mon enfant a un **comportement addictif** (jeux vidéos, drogue, alcool...).
Que faire ?

- L'Agora·MDA est un lieu ressource sur les questions de l'adolescence et de la parentalité.
- Il propose aux jeunes et leur entourage l'écoute, l'information, l'accompagnement et/ou l'orientation, dans un cadre confidentiel et gratuit.



Retrouvez toutes les informations sur :

agora-mda79.pourlesjeunes.com

LES MAISONS DÉPARTEMENTALES DES SOLIDARITÉS (MDS)

HORAIRES D'OUVERTURE : **8H30-12H30** et **13H30-17H15**



MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS DU THOUARSAIS
4 rue Gambetta
79100 Thouars
05 49 68 07 33
mds-thouarsais@deux-sevres.fr

MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS DU BRESSUIRAIS
Boulevard de Thouars
Parc de Bocapole
79300 Bressuire
05 49 65 05 07
mds-bressuirais@deux-sevres.fr

MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS DE GÂTINE
20 rue de la Citadelle
79200 Parthenay
05 49 64 41 11
mds-gatine@deux-sevres.fr

MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS DU NIORTAIS
21 rue de Pierre
79000 Niort
05 49 79 06 04
mds-niortais@deux-sevres.fr

MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS DU MELLOIS-HAUT VAL DE SÈVRE
Place du Centenaire
79400 Saint-Maixent-l'École
05 49 76 22 92
mds-melloishautvaldesevre@deux-sevres.fr

Liste complète des Maisons départementales des solidarités et des antennes au dos.
Retrouvez tous les renseignements et contacts sur

WWW.DEUX-SEVRES.FR

Les Maisons Départementales des Solidarités (MDS) proches de chez vous

MDS DU BRESSUIRAIS

MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS
Boulevard de Thouars
Parc de Bocapole
79300 Bressuire
05 49 65 05 07
mds-bressuirais@deux-sevres.fr

ANTENNE DE CERIZAY
9 rue du Pas des Pierres
Résidence du Bocage
1er étage
79140 Cerizay
05 49 80 56 92

ANTENNE DE MAULÉON
8 Grand Rue
79700 Mauléon
05 49 81 93 34

ANTENNE DE MONCOUTANT
19 avenue du Maréchal Juin
79320 Moncoutant
05 49 72 62 75

MDS DU THOUARSAIS

MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS
4 rue Gambetta
79100 Thouars
05 49 68 07 33
mds-thouarsais@deux-sevres.fr

MDS DE GÂTINE

MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS
20 rue de la Citadelle
79200 Parthenay
05 49 64 41 11
mds-gatine@deux-sevres.fr

ANTENNE DE COULONGES-SUR-L'AUTIZE
20 rue de l'Épargne
79160 Coulonges-sur-l'Autize
05 49 16 10 11

ANTENNE DE MAZIÈRES-EN-GÂTINE
Château de la Ménardière
79310 Mazières-en-Gâtine
05 49 63 31 03

ANTENNE DE SAINT-LOUP-LAMAIRÉ
1 cours Georges Marsault
79600 St-Loup-Lamairé
05 49 63 19 14

MDS DU MELLOIS-HAUT VAL DE SÈVRE

MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS
Place du Centenaire
79400 Saint-Maixent-l'École
05 49 76 22 92
mds-melloishautvaldesevre@deux-sevres.fr

ANTENNE DE MELLE
4 rue de la Béronne
79500 Melle
05 49 27 02 28

MDS DU NIORTAIS

MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS
21 rue de Pierre
79000 Niort
05 49 79 06 04
mds-niortais@deux-sevres.fr

ANTENNE DE NIORT - LES SABLIÈRES
90 bis rue des Sablières
79000 Niort
05 49 04 18 60

ANTENNE DE NIORT - AVENUE DE LIMOGES
65 avenue de Limoges
79000 Niort
05 49 28 05 04

ANTENNE DE NIORT - TOUR CHABOT
18 rue Georges Méliès
79000 Niort
05 49 73 21 91

ANTENNE DE NIORT - STE-PEZENNE
7 avenue F. de Malherbe
79000 Niort
05 49 73 46 50

ANTENNE DE FRONTENAY ROHAN-ROHAN
7 rue de la Victoire
79270 Frontenay-R-R.
05 49 77 10 60

Service com. Dép. 79 - Photos Istock, Thinkstock • Ne pas jeter sur la voie publique

DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES
Pôle des solidarités
74 rue Alsace Lorraine
CS 58880 - 79028 Niort cedex
Tél : 05 49 06 79 79